

UNION INTERPARLEMENTAIRE



INTER-PARLIAMENTARY UNION

Inter-Parliamentary Union

Association des Secrétaires Généraux des Parlements

CONTRIBUTION

de

Mme Luvsandorj ULZIISAIKHAN
Secrétaire générale du Grand Khoural de l'Etat de Mongolie

sur

”Le rôle et l'organisation des Parlements en période de pandémie”

Session Zoom
Mai 2021

Chers collègues,

Tous les pays, quel que soit leur continent ou leur région, le monde entier est bouleversé par la pandémie du Covid-19 et ses effets. Chaque parlement travaille d'arrache-pied non seulement pour faire face à ses effets négatifs qui touchent malheureusement le monde entier avec moins de dégâts possibles, mais aussi pour organiser et mettre en œuvre les mesures de reconstruction post-pandémique.

Je suis ravi de partager avec vous l'expérience que le Grand Khoural d'Etat (le Parlement) de Mongolie et son Secrétariat mènent dans ce sens.

Tout d'abord, le Parlement mongol a approuvé en 2020 la loi visant à prévenir de la pandémie Covid-19, de lutter contre sa propagation, de protéger la santé publique et de réduire l'impact négatif sur la société et l'économie mongoles.

Dans le cadre d'une situation stricte de confinement national et de mesures de restrictions, les sessions plénières du Parlement et les réunions des différentes commissions permanentes, des commissions temporaires ou des groupes de travail ont continués de se dérouler en visioconférence. D'ailleurs, on a résolu dans des conditions appropriées les exigences techniques et technologiques pour la création d'un nouveau système de vote électronique au cours d'une session. En conséquence, chaque étape du processus de la préparation des projets de loi pour discussion à leur approbation devient numérique.

Depuis le novembre 2020, toutes les activités parlementaires ont pu être transformées avec plein de succès dans un format entièrement numérique. Et, pour la première fois, le budget de l'Etat de l'année 2021 a pu être approuvé en visioconférence dans les délais exigés par la loi nationale en matière, grâce à l'amendement apporté sur le Processus du Parlement.

Je souhaite souligner que non seulement la législature, mais aussi d'autres services publics mongols sont transférés sous forme électronique. En outre, durant le confinement et le télétravail imposé, le Parlement de la Mongolie et son Secrétariat ont pu intégrer successivement dans un système informatique interne complet pour améliorer la coordination et le contrôle, gagner du temps pour les parlementaires et leur personnel, et diffuser les informations dans les meilleurs délais.

Pour nous, c'est une mise en œuvre réussie de la campagne « Parlement numérique – Parlement sans papier ». D'autre part, dans le cadre de l'entrée en vigueur des récents amendements à la Constitution de la Mongolie adoptés le 14 novembre 2019, c'est une contribution importante dans la promotion de la transparence, le soutien des droits de gouvernance des citoyens ainsi que dans la création des moyens de débats et consultations publiques au sein des activités législatives tout en adhérant aux principes fondamentaux de la démocratie.

En même temps, le Parlement de la Mongolie a également mis en place les plateformes « Lawmaker », « Lawforum » qui permettent la participation des citoyens aux rédactions des propositions de loi.

Je suis convaincu que nous pourrons surmonter ce moment difficile dû à la pandémie avec nos efforts communs et que nous tous pourrons achever avec succès les actions de la reconstruction.

Je vous souhaite plein de succès dans votre travail très responsable et délicat et une bonne santé.

Merci pour votre attention.

Le 27 mai 2021